

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 01 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le premier décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

**PRESENTS** : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, Mme Céline BRETON, M. Sébastien BLANCHET, Mme Véronique SIROT, M. Michel PATERNOSTER, M. Denis AGOGUÉ, M. Michel BOUVET.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Mickaël SIROT pouvoir à Mme Véronique SIROT  
Mme Dolorès GRENINGUEY pouvoir à Mme Françoise NOYER  
Mme Gwénaëlle GEORGES pouvoir à M. François RENAUD  
Mme Marie-Paule STOUPAK pouvoir à M. Denis AGOGUÉ

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 25 novembre 2020

Date d'affichage : 25 novembre 2020

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire demande que soit ajouté un point à l'ordre du jour : Décision modificative n°2.**  
**Le Conseil accepte à l'unanimité.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et approbation du procès-verbal du 03 novembre 2020
2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 03 novembre 2020
  - a. Achat de jeux de Noël – Papeterie CATINAUD
  - b. Achat de jeux de Noël – Editions NATHAN
  - c. Achat de jeux de Noël – Editions « LIRE-DEMAIN »
  - d. Annulation du loyer de la Gaieté Léréenne pour le mois de novembre
3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 03 novembre 2020
4. Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits 2020
5. Transfert de la compétence « création et gestion de Maisons de Services publics et de la définition des obligations de service public y afférents » à la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire
6. Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable
7. Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif
8. Participation à l'achat d'une moto électrique pour la Gendarmerie
9. Acquisition de distributeurs de sachets pour les déjections canines
10. Vidéosurveillance
11. Demandes de subventions
  - a. Téléthon de Léré
  - b. Secours Populaire Français – Fédération du Cher
12. Décision modificative n° 2
13. Informations diverses
  - a. Leg de Mme Geneviève PEREZ : 2 parcelles - ZB 96 (Le Tremble) et ZD 43 (Les Buteaux d'en bas)



11. **Vidéosurveillance** – Le Conseil Municipal, *par 8 voix « Contre », 3 voix « Pour » (M. Michel BOUVET, Mme Marie-Paule STOUPEK, M. Denis AGOGUÉ) et 4 abstentions (Mme Françoise NOYER, M. Mickaël SIROT, M. Sébastien BLANCHET, Mme Céline BRETON)*, décide d'annuler le projet d'installation de vidéosurveillance sur la Commune.

## 12. Subventions exceptionnelles

- a. **Téléthon de Léré** – Le Conseil Municipal, *par 14 voix « Pour » et 1 abstention (M. Michel PATERNOSTER)*, a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1.000 €
- b. **Secours Populaire Français – Fédération du Cher** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, une subvention exceptionnelle de 710 €.

13. **Décision modificative n° 2** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a approuvé la décision modificative n° 2.

## 14. Informations diverses

- a. **Leg** - M. le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques de Sancerre, nous faisant part d'un courrier de Mme PEREZ qui souhaite faire un leg à la Commune.
- b. **Remerciements pour l'attribution de subventions :**
  - La Lyre Léréenne
  - Le Souvenir Français
  - Les P'tits loups de Léré et Sury
  - Le Club de Gym de Léré
  - L'Esquisse
  - Les Amis du Yoga
- c. **Remerciements divers**
  - Mme DUBOST pour le bon de Noël
  - M. IZZY pour le bon de Noël
  - M. de LAMMERVILLE pour le bon de Noël
  - Mme BONZANI pour la prise en charge de l'intervenant d'anglais à l'école
  - M. et Mme CIRRODE pour le loyer du mois de novembre 2020.

## 15. Questions diverses

- a. M. le Maire informe les membres de l'assemblée sur ses démarches pour le recrutement d'un médecin. Il doit rencontrer prochainement M. le Député pour échanger sur les ZRR (Zones de Revitalisation Rurale), ainsi que des représentants de la Région pour étudier l'éventuel embauche d'un médecin.
- b. M. le Maire fait part, aux membres de l'assemblée, du projet de M. BRU qui souhaite proposer un accompagnement aux adolescents de la Commune dans le cadre de leur future orientation.
- c. **M. VIGNERON** fait un point sur les différents travaux. Il confirme la livraison des commerces pour début février 2021.
- d. **M. BOUVET** remercie M. le Maire et M. VIGNERON, pour leur intervention auprès de sa voisine, pour lui donner des explications, consécutivement, à l'envoi du courrier relatif à la taille des haies.
- e. **M. AGOGUÉ** demande si l'opération des espaces verts a été menée par la Mairie. M. le Maire répond positivement. Donc il demande si une intervention, du même ordre, pourrait être menée pour les problèmes de stationnement : Rue des Faubourgs, en direction de Savigny (véhicules de Mme LAURENT et M. BOULLET) et Route de Sancerre (garage CLDA).
- f. **M. AGOGUÉ** demande s'il y aura un agenda 2021. M. le Maire répond positivement.
- g. **M. AGOGUÉ** s'étonne de l'aspect des bancs installés square Jacques Martel. M. VIGNERON répond que tout est conforme, seuls les angles ont été biseautés afin d'éviter les glissades.

- h. **M. BOUVET** demande que soient rabotées les tiges filetées qui dépassent sur les pergolas situées au square Jacques Martel. **M. VIGNERON** répond que la demande d'intervention a déjà été faite auprès de l'entreprise concernée.
- i. **M. AGOGUÉ** demande où en est l'organisation pour les colis des anciens. **Mme NOYER** répond que **M. et Mme CADOT** ont terminé la livraison des colis à la mairie. Une réunion est prévue lundi 07 décembre à 18 h 30 pour établir le plan de distribution.
- j. **M. BOUVET**, au nom de l'opposition, demande où en est le dossier relatif au conflit, avec un administré, sur l'occupation des chemins communaux. **M. le Maire** répond que rien n'a été fait à ce jour et qu'il va prendre connaissance du dossier.
- k. **Mme NOYER** informe les membres de l'assemblée de la fin des tarifs réglementés de l'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un appel d'offre a été lancé sur le site [marche public.fr](http://marche.public.fr)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Le 07 décembre 2020

Le Maire,



**François RENAUD**